**Comme tous les ans, la commune va présenter au Conseil Municipal ses propositions pour l'octroi de subventions de fonctionnement aux diverses associations présentes sur le territoire communal.**

**Cette année, les demandes de subventions se modernisent : un CERFA officiel de demande de subvention est à télécharger ci-dessous et à nous renvoyer complété en mairie, par mail ou par courrier avant le 10 juin 2019. Pour vous aider à le remplir, une notice d'explication est également disponible, en complément des explications sur le courrier que chaque association a reçu.**

**DOSSIER DE SUBVENTION 2019**

**NOTICE**